

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 13 octobre 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT DENIS (93)**

134bis, 136, 138 rue Gabriel Péri et 72 rue Bonnevide

Au 138 rue Gabriel Péri

LOT N°419 : **APPARTEMENT de 64,70 m²**, 2^{ème} étage de la cage A, en sortant de l'ascenseur, à droite, 2^{ème} porte à droite, comprenant : séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains, WC
LOUE (bail du 06/11/2022 – loyer : 500€ + 40€ charges)

LOT N°613 : **CAVE N°93**

LOT N°753 : **PARKING N°268**

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** du 134/138 rue Gabriel Péri à **SAINT DENIS (93)**, agissant poursuites et diligences de son syndic, la société TETHYS GESTION, dont le siège social est à PARIS 16^{ème}, 104 rue Lauriston, ayant pour Avocats, la **SCP DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 50.000 €
(CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 2 septembre 2026. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À la **SCP DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 26/03277)

► Sur INTERNET : les pièces seront consultables sur www.avoventes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 5 octobre 2026 de 9h00 à 9h30**